



## UNE PRIME ? POUR QUI ?

La Direction a décidé de distribuer une prime de 1000€ brut (750€ net environ) **aux seuls infirmiers en roulement ayant 24 mois de présence continue le 31/12/2012 et encore présents le 31/05/2013**. La logique de la Direction est de « fidéliser » le personnel infirmier (et curieusement pas tous)...

Cela indique bien le peu de considération que la Direction a pour les autres salariés. De plus cela sera inefficace car les jeunes embauchés n'en bénéficieront pas. En effet ils n'auront l'ancienneté requise qu'au moment où la prime n'existera plus (fin du dispositif le 31/12/2015).

**Les syndicats SUD et CGT revendiquent la même prime pour tous les salariés.**

**L'hôpital a fait 6,6 millions d'euros d'économies en réduisant les remplacements.**

**Les salaires sont bloqués depuis 5 ans**

**La nouvelle CCN (si bien nommée Recommandation Patronale) a pénalisé une fois de plus les salariés**

**La suractivité touche tous les métiers.**

**NON A LA DISCRIMINATION**

**NON AU CLIVAGE ENTRE SALARIES**

**DIVISION = EXCLUSION = INJUSTICE**

**NOUS EXIGEONS LA MEME PRIME POUR TOUS**

Les salariés soignants, médicaux et para-médicaux, logistiques, techniques, administratifs, cadres ou non, en intra ou extra qui sont exclus de cette mesure veulent avoir droit à cette prime.

Les infirmiers en roulement qui bénéficient de cette prime sont solidaires de cette revendication.

<b>NOM - Prénom</b>	<b>Profession</b>	<b>Service</b>

Signez cette pétition et faites la parvenir aux syndicats SUD ou CGT